

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Dépense / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23112263

23 AOUT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0772 986 466

Nom

(en entier) : AG-S

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Pénélope 30, 1190 Forest

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Siège Social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 07/07/2023

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'assemblée confirme la démission de Saliha Agdali en tant qu'administrateur avec effet au 31 mars 2023.

L'assemblée acte la démission de Mohammed Chahboun en tant qu'administrateur, avec effet immédiat.

L'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur Tarik Bouzouina, demeurant à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, place de l'Alma n°4.

L'assemblée décide de transférer le siège de la société vers 1180 Uccle, avenue Kersbeek n°308.

L'assemblée mandate J.Jordens srl aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).